

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CD2024-
12/1/11
DOSSIER N°6659**

VACATION STENOGRAPHE REDACTEUR

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLoux, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Jean-Luc LEGER
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Isabelle PENICAUD à Mary-Line GEOFFRE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Ressources Humaines*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : VACATION STENOGRAPHE REDACTEUR



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2024-12/1/11 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,



recruter un vacataire pour effectuer des tâches de sténographe rédacteur lors des assemblées et commissions départementales ;

- de fixer la rémunération du sténographe rédacteur vacataire à un taux horaire brut de **358.26€** ;
- de rembourser ses frais de transports et d'hébergement sur la base d'un aller-retour SNCF 2^{ème} classe et d'une indemnité journalière « per diem » de **61.53€**.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET